

Mandat pour la mise en candidature CHANGEMAKERS de Fierté au travail Canada

1. Introduction :

CHANGEMAKERS est une campagne numérique multimédia de Fierté au travail Canada dans le cadre de laquelle les personnes peuvent proposer leur propre candidature ou celle d'autant de CHANGEMAKERS (Acteur.trice.s de changement) qu'elles admirent, provenant d'une même organisation ou d'organisations différentes. Ce document fournit des informations essentielles pour les personnes autocandidates ou mises en candidature qui souhaitent participer à ce programme de reconnaissance, dont l'objectif est de souligner les réalisations et contributions exceptionnelles dans divers domaines afin de favoriser le changement positif et l'innovation.

2. Objectifs :

A) Souligner le leadership en matière d'inclusion

Offrir une plateforme pour saluer et rendre hommage aux leaders qui ont fait des progrès significatifs pour favoriser l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+ dans leur milieu de travail. En reconnaissant leurs réalisations, nous voulons inspirer d'autres personnes à suivre leur voie.

B) Renforcer le mouvement d'inclusion 2SLGBTQIA+

CHANGEMAKERS ne vise pas seulement à reconnaître les réalisations individuelles, mais aussi à donner un élan au mouvement plus large en faveur de l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+. En présentant des stratégies et pratiques gagnantes, nous souhaitons inciter davantage d'organisations à prendre des mesures concrètes pour créer des milieux de travail diversifiés et accueillants.

C) Amplifier les voix de l'inclusion

Mettre en valeur la voix de leaders qui n'ont peut-être pas eu la chance de se faire entendre sur la scène nationale. Nous voulons nous assurer que leurs histoires, réalisations et réussites inspirent d'autres personnes à avoir un impact positif dans leur milieu de travail et dans leur communauté.

D) Tisser des liens entre les leaders et le réseau de Fierté au travail Canada

Nous sommes convaincus de la force de la collaboration. La campagne CHANGEMAKERS (Acteur.trice.s de changement) nous permettra de rassembler des leaders de même sensibilité pour les mettre en lien avec notre vaste réseau canadien de Fières partenaires et de Partenaires communautaires. Cette campagne permettra de développer l'esprit de communauté, facilitera le partage des connaissances et offrira aux leaders une plateforme d'apprentissage mutuel.

3. Catégories de candidatures :

Il y a plusieurs façons de se démarquer! Voici quelques exemples de l'influence positive des leaders 2SLGBTQIA+ dans les milieux de travail canadiens.

Veillez identifier la ou les catégories associées à la candidature et vous référer aux critères définis pour chacune de ces catégories lorsque vous décrivez les contributions et réalisations de la personne candidate.

A) Candidature - *Communauté* :

- Défense et revendication des droits humains des personnes 2SLGBTQIA+ au sein de leur communauté.
- Contribution significative à la lutte contre les atteintes aux droits de la personne, à la défense des intérêts publics, à l'action collective, au dialogue social et au soutien des organisations 2SLGBTQIA+.

B) Candidature - *Droits de la personne* :

- Promotion du respect des droits humains du personnel, des clients et des membres de la communauté 2SLGBTQIA+.
- Contribution significative à l'élaboration de politiques ou de pratiques visant à garantir le respect des droits humains des personnes 2SLGBTQIA+.
- Mise en place de mécanismes de vérification de la conformité avec les normes en matière de droits de la personne.

C) Candidature - *Milieu de travail* :

- Lutte contre la discrimination à l'encontre du personnel 2SLGBTQIA+ en milieu de travail.

- Contribution significative à la promotion de l'inclusion et à la réduction de toute discrimination liée au recrutement, à l'emploi, aux conditions de travail, aux avantages, au respect de la vie privée ou au traitement du harcèlement.
- Soutien au personnel 2SLGBTQIA+ au travail.
- Contribution significative à la mise en place d'un environnement favorable et positif afin que le personnel 2SLGBTQIA+ puisse travailler dans la dignité et sans stigmatisation.

D) Candidature - *Marché* :

- Lutte contre la discrimination à l'égard des clients, fournisseurs et distributeurs 2SLGBTQIA+.
- Contribution significative à la réduction des obstacles et à la promotion de l'inclusion des fournisseurs, distributeurs ou clients 2SLGBTQIA+.

4. Critères d'admissibilité :

- Vivre au Canada;
- Avoir 18 ans et plus;
- S'identifier comme personne bispirituelle, lesbienne, homosexuelle, bisexuelle, trans, queer, intersexe, asexuelle, ou être autrement membre de la communauté 2SLGBTQIA+ ne figurant pas explicitement dans l'acronyme;
- Être actuellement bénévole, travailler, être à la retraite, travailler à son compte ou être en recherche d'emploi au Canada;
- Être membre du personnel ou bénévole de l'une des Fières partenaires ou Partenaires communautaires de Fierté au travail Canada ou être nommé.e par quelqu'un.e qui est membre du personnel ou bénévole, de l'une des Fières partenaires ou Partenaires communautaires de Fierté au travail Canada.

5. Critères d'inadmissibilité ou d'exclusion :

- Vivre en dehors du Canada;
- Avoir moins de 18 ans;
- Toute personne ne s'identifiant pas comme étant 2SLGBTQIA+. Bien que le travail et le soutien des personnes alliées passionnées soient appréciés, la meilleure forme de soutien consiste souvent à respecter la nécessité d'une reconnaissance et de ressources qui bénéficient directement aux personnes 2SLGBTQIA+;

- Ne sont pas recevables les candidatures des directions, membres du conseil d'administration, membres du personnel, agent.e.s ou représentant.e.s de Fierté au travail Canada, y compris les membres du Comité de sélection, et les membres de la famille immédiate (parent, frère/sœur/membre de la fratrie, enfant ou conjoint.e, peu importe le lieu de résidence) ou du ménage (avec ou sans lien familial) de ces directions, membres du conseil d'administration, membres du personnel, agent.e.s, représentant.e.s et membres du Comité de sélection.
- Ne pas être affilié.e à l'une des Fières partenaires ou Partenaires communautaires de Fierté au travail Canada ou nommé.e par quelqu'un.e qui est membre du personnel ou bénévole de l'une des Fières partenaires ou Partenaires communautaires de Fierté au travail Canada.

6. Processus de mise en candidature :

Pour soumettre une candidature CHANGEMAKERS, veuillez suivre les étapes suivantes :

a. Présenter un dossier de candidature complet, ainsi que tous les documents complémentaires pertinents, au moyen du formulaire.

- Coordonnées de la personne candidate
- Biographie
- Photo - plan du visage (JPEG, PNG ou autre format d'image)
- Documents complémentaires

b. Les candidatures peuvent être soumises par la personne candidate elle-même ou par quelqu'un qui la propose.

c. Veiller à ce que toute candidature soit soumise dans les délais impartis.

7. Processus d'évaluation :

Les candidatures seront évaluées par un comité de juges et spécialistes dans le domaine. Les critères d'évaluation incluront l'impact démontré, le caractère innovant et l'engagement en faveur d'un changement positif.

8. Reconnaissance CHANGEMAKERS :

Les personnes dont la candidature est retenue seront reconnues sur le site Web CHANGEMAKERS, qui sera lancé le 17 mai 2024. Nous envisagerons ensuite d'autres

occasions de reconnaître les CHANGEMAKERS (Acteur.trice.s de changement) au cours de l'année de programmation 2024-2025 (de mai 2024 à avril 2025).

9. Communication et publicité :

Nous ferons la promotion des CHANGEMAKERS (Acteur.trice.s de changement) par le biais de divers canaux, notamment les réseaux sociaux, les communiqués de presse et notre site Web officiel. Les CHANGEMAKERS pourront être présentés dans les médias locaux et nationaux afin de mettre en valeur leurs réalisations.

10. Confidentialité :

Soyez assuré que toutes les informations relatives au processus de candidature et d'évaluation seront traitées en toute confidentialité. Seul le personnel autorisé impliqué dans la campagne CHANGEMAKERS aura accès à ces informations.

11. Modifications au Mandat :

Le présent Mandat peut être modifié à la discrétion de Fierté au travail Canada pour tenir compte de circonstances imprévues ou pour améliorer l'efficacité globale de la campagne.

12. Accord dans le cadre de la participation :

Dans le cadre de ma participation à CHANGEMAKERS (Acteur.trice.s de changement) de Pride at Work Canada/Fierté au travail Canada, j'autorise par la présente l'organisation à utiliser mon nom, ma photo, mon image et ma voix de quelque manière que ce soit et dans tous les médias connus ou à venir, sans aucune rémunération de quelque nature que ce soit. Je renonce également à tout droit d'inspecter ou d'approuver le produit fini dans lequel mon image apparaît.

JE RECONNAIS AVOIR LU ET COMPRIS CET ACCORD DE RENONCIATION ET DE DÉCHARGE ET JE COMPRENDS QUE J'ASSUME TOUS LES RISQUES INHÉRENTS À LA CAMPAGNE CHANGEMAKERS ET QUE JE RENONCE À TOUTE RÉCLAMATION QUE JE POURRAIS AVOIR DU FAIT DE MA PARTICIPATION À LA CAMPAGNE.

En outre, je reconnais et accepte que ma signature électronique ou mon accusé de réception constitue mon acceptation de cet Accord de renonciation et de décharge et qu'elle aura la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.

Pride at Work Canada
312-192 Spadina Ave.
Toronto, ON, M5T 2C2
info@prideatwork.ca



JE RECONNAIS AVOIR LU ET COMPRIS LA DÉCHARGE PHOTO CI-DESSUS. J'AFFIRME ÊTRE ÂGÉ D'AU MOINS 18 ANS.

13. Coordonnées :

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez communiquer avec Connor Pion à l'adresse suivante : connor.pion@prideatwork.ca.

14. Date limite de dépôt des candidatures :

La date limite de dépôt des candidatures est le 17 mars 2024.

Nous avons hâte de recevoir votre candidature et de célébrer vos contributions en tant que CHANGEMAKER (Force de changement)!